



Délégation Nationale Groupe Banque Populaire

Informatique Groupe : Exigeons du concret pour le maintien de l'Emploi

Une seule plate-forme pour i-BP, en attendant Equinoxe

Les migrations des banques adhérentes à i-BP sur une plate-forme unique sont désormais terminées.

Les débuts ont été difficiles, un plan d'urgence chez i-BP a dû être pris l'été 2003 et des adaptations du matériel ont été nécessaires.

Ce gigantesque chantier a exigé beaucoup de compétence, de motivation et de travail de la part de nombreux collègues, informaticiens comme utilisateurs.

Une seule plate-forme pour toutes les BPR...

C'est maintenant au tour des Banques à Informatique Indépendante de rejoindre i-BP.

Le Groupe leur a demandé de déclarer leur intention avant la fin de l'année :

- *Montrouge* (BICS) rejoint de facto i-BP dans le cadre des fusions juridiques et informatiques avec la BP St Denis : le processus est déjà bien avancé.
- *Perpignan* (BPPOAA) vient de prendre officiellement sa décision au Conseil d'Administration de juin. Des négociations d'entreprises s'ouvrent sur les conditions des reclassements
- *Nîmes* (BPM): Le Conseil d'Administration de Nîmes va prendre sa décision cet été. Le transfert des machines à Altaïr est déjà annoncé. La migration vers i-BP aura lieu vers fin 2006, début 2007.
- *Bred*: le DG de la Bred proposera avant la fin de l'année à son Conseil d'Administration de rejoindre i-BP pour la banque de détail.
- *Metz* (BPLC): l'étude a été lancée sur les plans organisationnels, financiers et technologiques, et la décision officielle du Conseil d'Administration est à venir.
- La question du *Crédit Coopératif* et du *Crédit Maritime* devra également se poser. Le Crédit Maritime est notamment très demandeur d'une bascule vers i-BP.

...Oui, à condition de ne pas négliger la question de l'emploi

Malgré les affirmations optimistes des dirigeants du Groupe, les conséquences du projet de migration des Banques dites « Indépendantes » sur l'emploi nous semblent moins maîtrisées que pour les fusions de BPR.

Aussi, depuis l'annonce de cette opération par le Président Dupont, La CFDT dénonce l'absence de concertation avec les représentants des salariés.

Dès le début nous avons demandé **une négociation globale au niveau du Groupe** sur les conditions de ces nouvelles migrations et sur le reclassement des informaticiens.

En effet nous estimons que seules des négociations globales permettent :

- **un véritable échange d'informations fiables entre toutes les parties** : Banques Indépendantes, i-BP, entreprises du Groupe susceptibles d'accueillir des informaticiens ...
- **un engagement non équivoque du Groupe sur le maintien de l'emploi** de chacun.
- des **conditions de reclassement** (mobilité géographique et/ou professionnelle, transfert d'entreprise...) identiques quelle que soit l'entreprise concernée ou la date de migration prévue.
- **Une lisibilité à moyen terme sur les postes à pourvoir** à i-BP, Natexis, la BFBP...**et sur leur localisation.**

Aujourd'hui que constate-t-on ?

Les Dirigeants se sont entêtés à refuser ces négociations Groupe et nos craintes se sont révélées fondées. En effet des informations contradictoires circulent dans les différentes entreprises du Groupe

- De nouveaux sites d'i-BP seraient créés à Morangis, Perpignan et Metz mais à i-BP, non seulement on doute ouvertement de pouvoir maintenir à long terme une gestion multi-sites mais on parle même de regrouper les sites parisiens à Massy, tout en refusant de venir s'en expliquer au Comité d'Entreprise d'i-BP Versailles !

- Le maintien de l'emploi n'est pas garanti : I-BP ne reprend qu'une partie du personnel (70 de BICS, 35 de BPPOAA, 24 de BPM, 76 de BPLC, 136 de la BRED) et l'article 4 de l'accord BICS prévoit expressément les conditions de la « *mobilité en dehors du Groupe* »... expression galante !
- La BICS a en effet négocié un accord sur le reclassement de ses informaticiens mais... le nombre de salariés concernés par mobilité interne n'est pas précisé pas plus que le nombre de ceux concernés par la mobilité vers i-BP ? (en revanche l'information se trouve dans les documents du CCE d'i-BP ...cherchez l'erreur !). Sur les formations au reclassement interne on sait seulement qu'il y en aura « *éventuellement* » mais rien n'est dit de leur contenu et rien non plus sur la formation de ceux qui iront à i-BP. Normal puisque de son côté i-BP prévoit que la formation « *sera réalisée avec pour impératifs la montée en compétence rapide des collaborateurs, la maîtrise des coûts* » !

Ça fait tout de même beaucoup de monde qui ne sait rien de son sort : site, statut, postes proposés, formation, droit au retour...
Bref, les salariés inquiets n'ont aucune certitude sur leur avenir.

Qu'adviendra-t-il des salariés de Perpignan, Metz, Bred, Nîmes ... ?

Le DRH de Nîmes est clair : *«pour continuer à faire de l'informatique, il faudra aller ailleurs mais il existe de nombreux postes banque à créer et qui pourront faire en sorte de reclasser tous les salariés* »,

A Perpignan on sait qu'il y a aura un site maintenu sur place mais uniquement pour les études et pour combien de temps ? Sans certitudes, les salariés de la BPPOAA ne sont pas trop volontaires pour y être affectés...

A Metz et à la Bred où les informaticiens sont nombreux les Directions préfèrent encore garder la tête sous le sable.

Cette confusion ne pouvait plus durer et la CFDT a interpellé vivement la Direction du Groupe à la Commission Nationale de Concertation, Dialogue et Interprétation du 28 juin 2004. Nous avons annoncé notre intention de réclamer en justice la négociation **d'un véritable**

Plan de Sauvegarde de l'Emploi à la BICS et réitéré notre demande de **négociations Groupe**.

Enfin un espoir de négociation globale

Est-ce le constat implacable que nos craintes initiales étaient fondées ou le plus réaliste souci d'éviter un mouvement social (80% de l'effectif d'i-BP Versailles avait débrayé le 25 juin) ? Toujours est-il que le DRH Groupe a enfin convenu que des « *discussions et propositions pouvant aboutir à un accord Groupe* » seront discutées à la rentrée.

La CFDT a marqué sa satisfaction sur cette avancée en mettant cependant en garde le Groupe : il ne faudrait pas que ces discussions soient un leurre destiné à faire patienter les salariés.

Les incertitudes sont nombreuses, l'inquiétude vive et les conditions de travail exécrables depuis des mois, voire des années, en rajoutent à l'exaspération. Les salariés veulent désormais en savoir plus sur leur avenir, avoir un choix véritablement éclairé sur les différentes possibilités qui s'ouvrent à eux et obtenir des garanties sur les postes et lieux de travail.

La négociation devra aboutir rapidement.

L'objectif de la CFDT est le maintien de l'emploi de tous les informaticiens dans le Groupe.

Pour cela il faut :

- que l'information sur les postes et les sites soit la plus large et la plus loyale possible,
- que les formations dispensées soient suffisantes en quantité et en qualité pour un reclassement optimum tant de ceux qui choisiront d'aller à i-BP que de ceux qui préféreront un reclassement dans la Banque,
- que les salariés soient accompagnés dans leurs choix (bilan de compétence par exemple)
- et qu'ils aient le droit à l'erreur, c'est à dire au retour en cas d'échec du choix initial.

La CFDT demande au Groupe d'avoir des actes à la hauteur de ses discours

« Construisons notre avenir ensemble »

Vous aussi, rejoignez la CFDT



Nom

Prénom

Entreprise

Je souhaite adhérer à la CFDT. Je peux contacter directement mon **Délégué Syndical d'entreprise**

ou la **Délégation Nationale CFDT Banque populaire** : branche.bp@cfdt-banques.fr